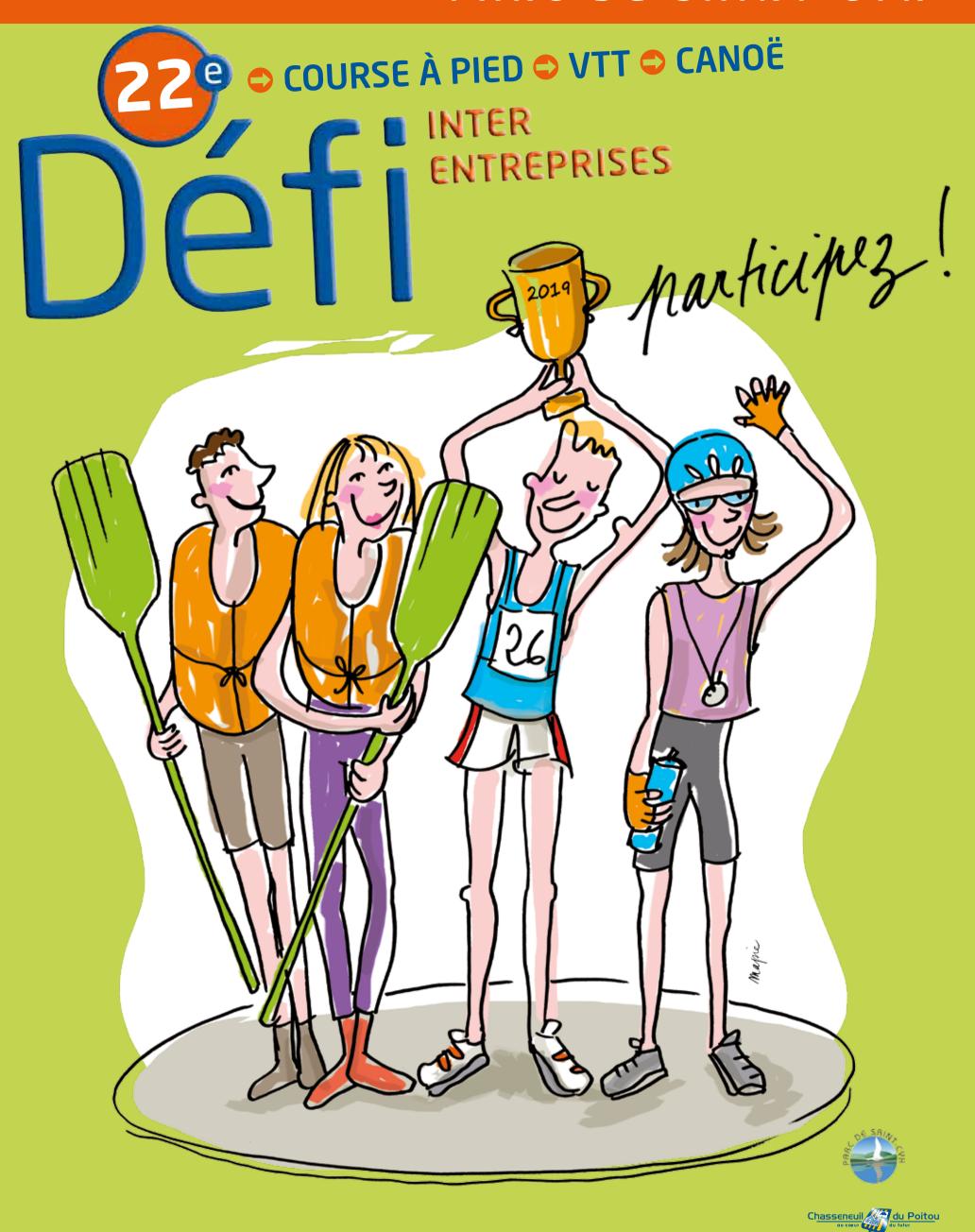
Jeudi 12 septembre 2019

PARC DE SAINT-CYR



L'esprit d'équipe





Favorisez l'esprit d'équipe dans un cadre convivial

Le Défi inter-entreprises est un challenge qui propose, le temps d'une soirée, de quitter le terrain des affaires pour le terrain de sport.

Cette manifestation connaît depuis ses débuts un succès grandissant et mobilise de nombreuses entreprises et établissements publics. Ainsi l'an dernier, 624 équipes provenant de 210 établissements différents ont participé à la rencontre.

Par ce challenge, Grand Poitiers **favorise les échanges entre entreprises** et contribue au rapprochement des acteurs économiques du territoire communautaire.

Le Défi a également vocation à privilégier, dans un cadre moins formel que l'entreprise, les relations entre salariés et dirigeants. Car au-delà de la compétition, ce qui prime durant la manifestation, c'est avant tout la convivialité et la bonne humeur.



Composez une équipe dynamique au sein de votre entreprise

Pour participer, vous devez composer une ou plusieurs équipes de quatre personnes. La rencontre sportive se déroule entre lac et forêt sous la forme d'un relais dans l'espace protégé du Parc de Saint-Cyr. Un coureur à pied débute l'épreuve par un parcours de 3 500 mètres, un vététiste prend le relais sur 7 000 mètres et 2 canoéistes finissent le challenge sur un parcours de 600 mètres sur le lac.



Après le sport, le réconfort!

Pour prolonger la rencontre, tous les participants sont conviés le soir même à **un dîner de clôture** organisé au Parc des Expositions de Grand Poitiers.

Durant cette soirée, 20 trophées récompenseront les équipes qui se seront distinguées :

- Une coupe aux cinq premières équipes de chaque catégorie (masculine, féminine, mixte).
- Un prix à la première équipe intégrant un dirigeant.
- Un prix à la première équipe de la catégorie entreprise de moins de 10 salariés.
- Un prix aux 3 équipes qui auront apporté le plus d'ambiance.

Dans le même temps, chaque équipe pourra visionner ses performances lors d'une projection du film réalisé sur l'épreuve.





Inscrivez-vous dès maintenant...

Le droit d'inscription est de 335 € TTC par équipe pour les entreprises de Grand Poitiers et 350 € TTC pour celles hors Grand Poitiers. Nombre d'inscriptions limité à 12 équipes par entreprise.



Déroulement de la journée



Vous êtes attendus au Parc de Saint-Cyr pour retirer vos dossards.

(*) 17h45

Tous les participants sont en tenue et les coureurs à pied sont sur la ligne de départ.

3 18h

Le départ des épreuves est donné au coureur à pied qui débute le challenge. Le relais sera donné au vététiste qui le passera à son tour aux deux canoéistes qui terminent l'épreuve.

20h30

Tous les compétiteurs se retrouvent pour une soirée festive au Parc des Expositions de Grand Poitiers.

Bulletin d'inscription au 22e Défi inter-entreprises de Poitiers

A retourner avec votre règlement avant le 6 septembre 2019 à : DÉFI ENTREPRISES COMMUNICATION, Madame Valérie Anturville - 4 rue Jean Moulin - 34350 VENDRES

Bulletin d'inscription valable pour une équipe. Si plusieurs équipes, photocopier ce bulletin.

Composition de l'équipe	Cadre reservé à l'organisateur :
Mme M. *:	
* entourez la mention utile.	
Sollicitent leur inscription au 22 ^e Défi inter-entrep	orises de Grand Poitiers le jeudi 12 septembre 2019.
Entreprise : Nom du contact : Adresse :	
	fax:
TPE (moins de 10 salariés) : oui non n° de TVA (sauf collectivités, associations ou CE)	
Dirigeant dans l'équipe : oui non N° SIRET :	
IMPORTANT: Je déclare avoir en ma possession pour chaque participant un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités sportives concernées et être en mesure de les présenter sur simple demande des organisateurs. Je déclare que tous les participants de mon équipe sont salariés de l'entreprise et que les deux canoéistes savent nager.	
« Lu et approuvé » :	Signature du représentant de l'entreprise et cachet :
Nom du responsable :	
Date:	

L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du chèque d'engagement de 335 € TTC (ou 350 € TTC hors Grand Poitiers) libellé à l'ordre de **Défi entreprises communication**.

Toute demande d'annulation intervenant au-delà du 6 septembre 2019 ne pourra faire l'objet d'un remboursement. Merci de joindre le logo de votre entreprise au format jpeg à : v.anturville@defi-entreprises.fr

Les quatre repas des participants sont inclus dans le prix de l'engagement.

x 37 € TTC =

x 28 € TTC =

Invités supplémentaires (jusqu'à deux par équipe) :

Au-delà de deux invités supplémentaires par équipe :



Conseils pratiques

Les certificats médicaux sont valables pour une durée de 3 ans uniquement dans le cadre d'un renouvellement d'une licence de fédération. Les coureurs non licenciés doivent toujours disposer d'un certificat médical de moins d'un an au jour de la compétition.

Les différentes équipes devront se munir d'un vélo et d'un casque pour l'épreuve de VTT.

Les équipes auront la possibilité de personnaliser leur tenue aux couleurs de leur entreprise,
sachant que le port du dossard (250 x150 mm) sera exigé sur le devant des maillots des participants
pour l'épreuve de course à pied et sur le dos pour celles de VTT et canoë.

Le comité d'organisation prend en charge :

L'accueil, la sécurité sur les différents parcours, les dossards et le classement

Renseignements

Grand Poitiers

Anne Gazeau - Tél. **05 49 52 35 97** www.defi.grandpoitiers.fr

Inscriptions

DÉFI ENTREPRISES COMMUNICATION
Valérie Anturville

4 rue Jean Moulin 34350 Vendres E-mail : v.anturville@defi-entreprises.fr

Renseignements techniques

Jean-Pierre Forestier Tél. **06 60 77 07 57** www.defi-entreprises.fr

Organisé par Grand Poitiers avec le concours de la Mairie de Chasseneuil-du-Poitou et du Parc de Saint Cyr









Course à pied VTT Canoë

